

D'après les nouvelles qui nous parviennent des quatre coins du pays, et les opinions qu'on exprime de tous côtés, ce budget-ci a été accueilli avec plaisir et satisfaction par la grande majorité des électeurs. Seuls quelques-uns dont le pénible devoir est de toujours critiquer, tâcheront, en dépit de leurs convictions, de prétendre le contraire. Vraiment, le Canada a raison d'être fier d'avoir des administrateurs comme ceux qu'il a aujourd'hui. Tous les budgets depuis 1921 ont révélé une prospérité sans cesse croissante, une réduction annuelle de la dette, une diminution des impôts directs et l'amélioration de la situation de nos chemins de fer. Chaque budget a démontré comment on avait pu, avec des impôts moindres, réduire la dette de plusieurs millions et avoir de plus gros surplus. Chaque budget a prouvé que le Canada était sorti de la grande crise d'après-guerre avec un regain de vigueur et dans une meilleure posture pour continuer sa marche triomphale vers le progrès. Depuis quatre ans, la dette publique a été réduite de plus de 258 millions, et malgré une réduction de 120 millions dans l'impôt sur le revenu, le surplus s'est accru de centaines de millions de dollars. Vraiment, les finances du Canada sont entre les mains d'hommes dignes de la confiance de la nation.

Au cours de ces quatre années, la situation du Canada a pris beaucoup d'importance; le Canada a enfin trouvé sa place parmi les nations du monde et est devenu l'étoile de première grandeur dans cette brillante constellation d'Etats, comme sir Wilfrid Laurier aimait à appeler l'Empire britannique. L'établissement de légations aux Etats-Unis, en France et au Japon, en même temps que l'établissement de légations au Canada par ces pays fournit une preuve tangible et concrète des progrès incomparables accomplis par le Dominion.

Le Canada a sa place à la Société des nations; la délégation du Canada à la dernière conférence mondiale de Londres, délégation si bien conduite par l'honorable ministre de la Défense nationale (M. Ralston), est une autre preuve tangible que la voix du Canada est écoutée dans les conseils des grandes nations. Les Canadiens peuvent être fiers du fait que, sous l'habile direction du Gouvernement actuel, les intérêts du Canada ont été mis de l'avant.

On constate aussi de réels progrès dans les quatre grandes industries fondamentales du Canada. L'industrie minière a progressé dans des conditions inespérées; les rapports nous indiquent que le chiffre des exportations de cette industrie a dépassé de 30 millions celui de l'année précédente. Cependant, nous

n'avons commencé l'exploitation que d'une partie infinitésimale de nos immenses ressources minières et, peu à peu, tant que l'industrie minière recevra l'attention et les soins qu'elle a reçus du Gouvernement actuel, les Canadiens peuvent être assurés que le Canada continuera ses progrès dans la production du minerai, des métaux précieux et de tous les autres métaux.

Sous le régime actuel, l'industrie de la pêche a reçu une telle impulsion qu'on a cru nécessaire de confier la réglementation de la pêche à un ministère distinct et l'on doit féliciter le Gouvernement d'avoir adopté cette ligne de conduite de manière que les pêcheries florissantes de la côte du Pacifique et celles du littoral de l'Atlantique, connues du monde entier, reçoivent l'attention et les soins auxquels elles ont si bien droit.

Les produits de nos vastes forêts ont augmenté considérablement. Notre bois de construction trouve des débouchés dans l'univers entier et la production de pâte à papier et de bois à pâte a augmenté de plus de 300 millions de dollars au cours des dernières années. Mais c'est surtout en agriculture que nous avons accompli des progrès significatifs et le ministre de l'Agriculture (M. Motherwell) doit être félicité du succès surprenant obtenu par cette branche de nos richesses naturelles. Parlant au nom du comté que j'ai l'honneur de représenter, celui de Wright, j'estime que ce que nous avons accompli sous ce rapport a été bien fait et qu'on s'est hautement intéressé à cette grande industrie fondamentale.

Les lois dont le Gouvernement actuel assume la responsabilité ont été conçues dans le but d'assurer à cette importante partie de notre population les sauvegardes qu'elle mérite si bien. Il est indéniable que la majorité de la population ouvrière, celle qui donne les résultats les plus effectifs, est celle qui comprend la classe agricole, et il n'est que juste qu'on surveille soigneusement ses intérêts.

Nous avons lieu de nous féliciter de voir que les prévisions budgétaires de cette année avantagent considérablement ceux qui ont le plus besoin de mesures de cette nature. Parmi les améliorations importantes qu'elles contiennent, la principale concerne un article de première nécessité; je veux parler de l'abolition de l'impôt sur le thé produit dans les dominions britanniques. Déjà, dans cette ville et les régions voisines, le prix du thé a baissé de dix à quinze cents la livre. Les ménagères de tout le pays et celles que le devoir oblige à voir aux soins des familles comprendront que le fardeau de la taxe a été grandement diminué par la sagesse du Gouvernement.

[M. Perras.]